



HAL
open science

Syrie

Cyril Roussel

► **To cite this version:**

Cyril Roussel. Syrie. Gildas Simon (dir.). Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique, Armand Colin, 2015, 978-2-200-25012-6. hal-04787320

HAL Id: hal-04787320

<https://hal.science/hal-04787320v1>

Submitted on 17 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

SYRIE

Roussel Cyril¹

population :21 160 000 h (2011)
superficie: 185 000 km²
indice développement humain rang117/186

L'immigration vers la Syrie est un phénomène ancien car cet espace est demeuré une terre de passage depuis la haute antiquité. Mais la Syrie géographique ne correspond plus à l'entité politique actuelle. Elle était, avant la première Guerre mondiale, une vaste province de l'empire ottoman "*Bilâd al-Shâm*" (« le pays du soleil ») qui couvrait l'actuel Proche-Orient (Syrie actuelle, Liban, Palestine, Transjordanie) ; ses grands centres urbains attiraient déjà, depuis longtemps, marchands de tout le Moyen-Orient et pèlerins sur la route de la Mecque. De nombreuses familles portent, encore aujourd'hui, des noms qui renseignent sur leur pays d'origine (Inde, Turquie, Afghanistan, Egypte...). Terre d'émigration commerçante depuis la fin du XIX siècle, les provinces arabes de l'Empire ottoman sont divisées à partir du traité de Sèvres (1920). La Syrie moderne, alors amputée d'une bonne partie de son territoire historique (Liban, Palestine, Transjordanie), fait alors son apparition sur les cartes d'Etats-majors. Au cœur d'une région conflictuelle, ce nouveau pays, sous Mandat français entre 1920 et 1946 puis indépendant (1946), reçoit des réfugiés en grand nombre avant d'être touché à son tour pour une des plus graves crises humanitaires depuis le conflit rwandais. Depuis 2011, des millions de Syriens sont réfugiés ou déplacés dans leur propre pays.

IMMIGRATION

La Syrie : terre de refuge des « exilés » de Méditerranée et du Caucase à l'époque ottomane (XIX^e et début XX^e) et du mandat français (1920-1946)

Terre de mélanges, terre d'influence et de conquête, le Moyen-Orient se caractérise par la complexité de son peuplement, de ses croyances et de son histoire. La Syrie est à elle seule un archétype de cette situation. L'immigration y est particulièrement ancienne et correspond pour partie aux vagues d'invasion, aux mouvements de recul ou d'expansion de la vie nomade ou sédentaire, aux déplacements de groupes humains et à leur circulation à l'intérieur d'empires immenses. Les montagnes ont servi de refuge pour les sectes minoritaires (hétérodoxes chrétiens, chiites, alaouites, druzes, yézidis).

La Syrie, sous administration ottomane, accueille de nombreux groupes déplacés d'origine diverse qui fuient tous une situation politique difficile ou un conflit dans leur pays d'origine. Durant les campagnes militaires française en Algérie (1830-1847), alors possession ottomane, par familles entières, des Algériens quittent leurs terres pour s'installer en Syrie. Ces immigrants furent bien reçus en général, certains reçurent des terres, alors que d'autres participèrent à la vie économique du pays comme ouvriers, artisans, marchands. Lorsque l'Emir Abdel- Kader capitula (1847), de nombreux Algériens choisissent la Syrie pour s'y installer. Après plusieurs années de captivité en France, l'Emir s'installe à Damas, incitant d'autres émigrés à suivre son exemple.

Au XIXe siècle, le démembrement de l'Empire ottoman s'accélère. La Syrie accueille à cette époque de nombreux sujets musulmans. Ainsi, après le traité de Berlin de 1878, des milliers de Tcherkesses, habitants du Caucase fuyant l'oppression de la Russie, sont dirigés par la Turquie vers la Syrie et la Transjordanie. En 1897, à la suite de la guerre entre la Turquie et la

¹ Géographe, chercheur CNRS, UMR 7301

Grèce, les musulmans de Crète, qui refusent la domination grecque, émigrent vers la Syrie avec l'aide du pouvoir turc. Ils s'installent à la périphérie de Damas, créant une localité qui deviendra un quartier de la capitale et qui porte encore aujourd'hui le nom de *Al-Mouhajirin* (« les immigrants »). Enfin, en 1912-1913, de nombreux Albanais – dont la majorité est musulmane – arrivent dans la province syrienne suite à des affrontements sanglants dans les Balkans. Près de 2000 d'entre eux y émigrent, constituant une communauté qui servira, quelques décennies plus tard, de tête de pont à une seconde vague d'émigrants albanais fuyant le régime communiste.

Avant la première guerre mondiale, la région d'Alep compte déjà de nombreux Arméniens établis depuis des décennies. Leur génocide, à l'Est de la Turquie, à partir d'avril 1915 jusqu'en juillet 1916, provoque leur refoulement vers la Syrie (Alep, Deir-ez-Zor). Après la capitulation de la Turquie, un autre grand exode composé d'Arméniens, mais aussi d'autres chrétiens (Assyro-Chaldéens, Syriens orthodoxes) se produit. A la suite du retrait des troupes françaises de Cilicie, beaucoup de chrétiens qui ne souhaitent pas rester en Turquie s'installent en Syrie mandataire. Enfin, un troisième exode se produit à la fin de l'année 1922, après la victoire des Turcs sur les Grecs. Près de 20 000 Arméniens et de 10 000 Grecs pris de panique, choisirent de venir à pied, à travers le Taurus, se réfugier en Syrie. L'émigration arménienne de Turquie ne cessa pas jusqu'aux années 1930. Entre 1915 et 1930, près de 150 000 réfugiés arméniens se rendent en Syrie dont près de 25 000 poursuivent leur migration à destination de la France ou du continent américain. Au total, les deux tiers des réfugiés arméniens s'établissent en Syrie. De plus, 30 000 Arméniens du Sandjak d'Alexandrette (région d'Antioche) regagnent la Syrie après la session par la France de ce territoire à la Turquie en 1939. La plupart des réfugiés arméniens s'installèrent dans les villes syriennes dont Damas et Alep constituaient – jusqu'à la guerre civile syrienne qui a débuté en 2011 – des lieux d'implantation importants tant numériquement que symboliquement. Cette arrivée massive de réfugiés arméniens provoque, dans les années 1930, des tensions avec la population syrienne confrontée, déjà à cette époque, à des problèmes de chômage.

Les Assyriens, habitants des montagnes du nord de l'Irak, se révoltent en 1933 contre le gouvernement irakien. Les rebelles furent réprimés et la France, alors puissance mandataire en Syrie, les installa dans la nord-est du pays à l'est de l'Euphrate, en Djézireh. Ils furent près de 10 000 à être accueillis dans cette région où ils s'implantèrent durablement constituant des villages et développant l'agriculture. Après la deuxième Guerre mondiale et l'établissement d'un régime communiste en Yougoslavie, de nombreux musulmans de Bosnie choisirent de quitter leur pays et vinrent s'installer en Syrie.

L'accueil des Palestiniens et des Irakiens (1948-2003)

De toutes les migrations humaines forcées qui se sont produites jusque là dans la région, celle des Palestiniens a été la plus massive : si la majorité s'installe en Jordanie et au Liban, plus de 83 000 réfugiés se rendent en Syrie après la guerre israélo-arabe de 1948 ; une seconde vague se produit en 1967, soit près de 100 000 réfugiés supplémentaires. Comme la situation s'éternise et qu'aucune solution sur le sort des réfugiés ne semble être envisagée, ils étaient, en 2009, 467 000 individus répartis dans neuf camps officiels et trois camps non officiels. Six parmi les douze sont localisés dans les banlieues sud de Damas. Ainsi, et compte tenu du nombre de Palestiniens qui vivent hors des camps, Damas et ses environs concentraient en 2010 près de 70 % de la population palestinienne réfugiée dans le pays. En Syrie, la protection des réfugiés est assurée par un établissement pour les réfugiés palestiniens qui est en charge de leur trouver du travail. Ces réfugiés sont assimilés à des Syriens, la Syrie leur

reconnaissant les mêmes droits tout en maintenant leur nationalité palestinienne d'origine, afin de préserver leur identité nationale et ainsi tenter de garantir leur droit fondamental au retour.

L'invasion de l'Irak par les armées américaines au printemps 2003, provoque une guerre civile qui, à partir de 2006, déclenche une intensification des flux de réfugiés dans les pays voisins et en premier lieu vers la Syrie. Plus grave crise de réfugiés dans la région depuis l'exode palestinien, entre un million et un million et demi d'Irakiens auraient transités par la Syrie, même si tous n'y sont pas restés. On estime à près de 500 000 personnes, la présence irakienne avant 2010, dont une moitié était inscrite au HCR. Malgré leur nombre, les réfugiés ne seront pas rassemblés dans des camps mais intégrés au tissu urbain syrien, certains devenant propriétaires de maisons ou d'appartements alors que la majorité est locataire. 90 % des Irakiens se sont concentrés dans l'agglomération de Damas, bénéficiant de l'accès au soin et à l'éducation gratuite. Beaucoup de réfugiés travaillaient illégalement mais les autorités restaient tolérantes. Avec le début du conflit en Syrie, les Irakiens rentrent en nombre dans leur pays, alors que certains émigrent vers des pays tiers (Europe du nord, USA). L'accueil, depuis près un siècle, de ces populations si variées ajoute encore au caractère composite de la société syrienne.

EMIGRATION

Le départ vers les Amériques et l'émergence ancienne de la diaspora

Au XIXe siècle, la Grande Syrie est divisée en plusieurs wilaya-s, provinces ottomanes, qui s'organisent autour des grandes villes historiques. Les campagnes et les montagnes sont mal intégrées au dispositif du pouvoir économique et politique qui s'appuie très largement sur les élites urbaines. Les zones rurales sont en partie peuplées par des populations arabes minoritaires (alaouites, druzes, ismaéliennes, chrétiennes) ou kurdes. Marginalisées, ces populations sont les plus aptes au départ.

Dès la fin du 19^e siècle, débute en Syrie un grand mouvement migratoire vers les deux Amériques, principalement l'Amérique du Sud. Le nombre des candidats à cette émigration vers le nouveau monde croît à partir des années 1880 jusqu'à la première guerre mondiale. Puis une reprise du phénomène migratoire s'est produite durant les années 1920 et la période du Mandat français ; enfin, après la deuxième guerre mondiale, une troisième vague débute mais elle ne concerne alors que la communauté druze du sud de la Syrie vers le Venezuela. Au total, plus de 200 000 Levantins (Syriens, Libanais, Palestiniens) partent définitivement à l'étranger entre 1880 et 1939 – hors naissances à l'étranger. Pour des raisons économiques, mais aussi politiques ou sécuritaires au sein de l'empire ottoman (opposants nationalistes et rebelles), les premiers migrants syriens partent en direction du continent américain : Etats-Unis et Canada. Mexique, Cuba et Amérique du sud (Argentine, Brésil, Uruguay et Chili). Ils commencent par exercer le colportage dans les lieux les plus reculés, avant de devenir, avec l'expérience, de véritables entrepreneurs commerciaux ou chefs d'entreprises qui feront fortune (textile, alimentation, distribution). Près de 7 émigrants sur 10 choisissent, à cette époque, l'Amérique du Sud. Les Syriens formèrent, entre 1920 et 1939, un fort contingent d'immigrants en Amérique latine (44 % du total des Levantins selon les statistiques officielles mandataires), les autres étant Libanais et Palestiniens. Les actuels Syriens constituaient la majorité des Arabes en Argentine. Les chrétiens, les alaouites et les druzes composent la quasi-totalité de l'effectif global (environ 70 % de chrétiens et 20 % de druzes et d'alaouites) car très peu de sunnites partent alors vers l'Amérique. Le terme « *jàliya* » qui signifie en

arabe « diaspora » se réfère particulièrement à la diaspora levantine d'Amérique du Sud et des Etats-Unis. De nombreux centres culturels furent ouverts dans les grandes capitales (Buenos Aires) afin de développer et conserver la culture arabe en Amérique. Cette diaspora a été sollicitée, dès les années 1950, pour tenter de relancer les transferts financiers en direction du pays d'origine. Depuis, les retombées de la migration sur les régions syriennes de départ permettent d'améliorer les conditions de vie dans les villages d'origine, entraînant une transformation spectaculaire du cadre bâti. Ces transferts massifs d'argent soulignent le caractère familial de cette migration qui repose avant tout sur une organisation collective (familiale, clanique, villageoise) où le migrant est tenu par des liens forts, son épargne assurant la pérennité du groupe resté au pays. Les druzes du sud syrien ou les chrétiens du Qalamoun (région montagneuse à la frontière libanaise) se sont appuyés sur les membres de leur communauté de la diaspora en Amérique du Sud pour développer – parfois dans des zones rurales – des projets industriels privés, des œuvres charitables et caritatives ou pour dynamiser le secteur agricole et l'orienter vers des cultures intensives plus rentables, destinées à l'exportation. Ces liens diasporiques se sont maintenus dans la durée dans le domaine politique. Le voyage du président syrien en juin 2010 en Amérique (Venezuela, Cuba, Argentine, Brésil) précéda la troisième visite du président vénézuélien Hugo Chavez en Syrie (octobre 2010) et marqua une étape importante du processus de rapprochement entre l'Amérique latine et la Syrie. Ces visites sont consacrées aux questions de coopération économique, à la coordination politique des positions diplomatiques – le leader syrien s'est assuré du soutien de ses pays sur plusieurs dossiers clé au Moyen-Orient – Golan, cause palestinienne, nucléaire civil iranien et condamnation de la politique israélienne – mais aussi à la réactivation des liens historiques entre la « mère patrie » et la diaspora. Dès 2011, de nombreuses communautés syriennes de la diaspora américaine, se mobilisèrent en faveur du régime du président Bashar el-Assad alors que ce dernier commençait à faire face à une vague de contestation sans précédent dans le pays. Un certain anti-américanisme, mais aussi l'appartenance à des minorités confessionnelles des descendants d'émigrés (chrétiens, alaouites ou druzes) expliquent la sympathie de plusieurs pays d'Amérique latine et de leur diaspora arabe vis-à-vis du régime syrien qui joue sur cette corde depuis le début du conflit.

La diaspora africaine : une extension liée, en partie, au Mandat français

Durant l'époque du mandat français, l'Afrique attire les Levantins, notamment pour ses potentialités de développement, mais parfois aussi pour les facilités administratives dont bénéficiaient les Levantins au sein de l'administration coloniale. Comme pour le continent américain, la plupart des émigrés sont issus des minorités religieuses (chiite, chrétienne, druze). A côté de nombreux Libanais, une minorité de Syriens toutefois (moins de 10 % de la totalité des émigrés syriens) choisissent, à l'époque mandataire, d'émigrer vers ce continent. L'Egypte, l'Erythrée, l'Ethiopie, l'Afrique anglophone, mais aussi le Sénégal et le Mali (ex-Soudan français) sont les principales destinations. Une nouvelle filière migratoire se développe, dans les années 1950, du sud de la Syrie vers le Nigeria. Ces migrants développent des entreprises de transport, de construction, des sociétés commerciales en lien étroit avec leur région d'origine. Souvent associés par le langage, les Syro-Libanais ont étendu leur espace migratoire vers les autres pays africains francophones : Côte d'Ivoire (où ils sont estimés à près de 50 000-100 000 individus), Gabon. Ils jouent un rôle d'entrepreneurs et d'intermédiaires. Estimés par les pouvoirs locaux, ils demeurent parfois perçus négativement par la population locale.

Plus récemment, l'activité pétrolière en Libye engendre un flux de travailleurs syriens vers les grandes villes de ce pays. Des liaisons par bus acheminent, plusieurs fois par semaine vers ce

pays, des ouvriers issus pour la plupart des zones rurales du territoire syrien. Cette émigration débutée dans les années 1970 s'est progressivement tarie dans les années 1990 avant de s'arrêter avec la chute du régime du président Khadafi.

Migrations et relations de voisinage : des migrations de travail à l'exode massif provoqué par le conflit syrien

Depuis les années 1960 jusqu'à la crise syrienne, avec une interruption durant la guerre civile libanaise (1975-1991), le Liban constitue le principal pays d'emploi dans le voisinage régional. Après le conflit libanais, près d'un demi-million de Syriens, d'après les estimations, travaillaient au Liban. Les émigrés syriens qui partent au Liban sont généralement issus des zones rurales pauvres du pays (campagne d'Alep, de Hamas, de Homs, montagne alaouite et druze). Peu ou pas toujours qualifiées, la plupart sont des travailleurs journaliers sans contrat de travail, généralement des hommes jeunes employés sur les chantiers de constructions ou bien dans les travaux agricoles pour des salaires faibles (10 \$ par jour). Les revenus migratoires constituaient, avant le conflit syrien, un apport indispensable pour faire vivre la famille en complément des maigres salaires syriens. Les liens communautaires ou familiaux transfrontaliers sont parfois mobilisés pour permettre aux jeunes travailleurs de trouver un emploi et un hébergement au Liban.

Dans les années 1970, la présence syrienne dans le Golfe se fait plus importante : les travailleurs syriens privilégient d'abord le Koweït et l'Arabie Saoudite. En 1975, près de 150 000 Syriens travaillaient dans le Golfe. Mais avec la première guerre du Golfe suite à l'invasion du Koweït par l'Irak, les Syriens se redéplochèrent vers les Emirats et le Qatar. Le nombre de Syriens dans les pays du Golfe ne représenta jamais une forte proportion de la population active (comme ce fut le cas en Egypte ou au Yémen) car le régime de Damas a constamment contrôlé les départs afin de ne pas être dépendant des aléas conjoncturels qui auraient alors influé négativement la balance des paiements du pays. Jusqu'à la guerre, le pays a relativement peu souffert de la fuite de sa main d'œuvre qualifiée. La guerre du Golfe ne généra pas en Syrie de crise comme pour la Jordanie voisine qui dut gérer le retour de près de 350 000 personnes avec des conséquences négatives sur le marché de l'emploi. La Syrie a bénéficié des remises des migrants (immobilier, biens de consommation courante) sans toutefois en être trop dépendante (636 millions de \$ en 1978, 901 millions de \$ l'année suivante en pleine période d'embauches massives dans le Golfe ; puis le chiffre retombe dans les années 80 et 90 à un niveau bas). L'évolution et l'importance des remises à partir de 2003 indiquent un changement radical de la politique économique, plus que du nombre d'émigrés (889 millions de \$ en 2003, 1150 millions de \$ en 2007 et 2079 millions de \$ en 2010). Les mesures de libéralisation ont incité les riches Syriens à rapatrier leurs fonds au pays alors que sous la présidence d'Hafez el-Assad (1970-2000) la confiance faisait défaut ; les fonds restaient dans les banques étrangères.

La révolte syrienne de mars 2011 s'est rapidement transformée en une guerre civile meurtrière qui provoque depuis l'automne 2011 un exode continu et sans précédent, par le nombre, de populations touchées par les combats et les conditions de vie qui se dégradent. Comme pour l'Irak, dix ans plus tôt, les réfugiés se sont répartis entre les pays voisins dans un premier temps et diversifient, dans un second temps, les lieux d'installation avec un conflit qui s'enfonce dans la durée. Au tournant de l'année 2014, près de 3 millions de Syriens sur une population totale d'environ 23 millions d'habitants ont déjà quitté le pays pour le Liban et la Jordanie (respectivement plus de 1 million et plus de 600 000 réfugiés dans ces deux pays), la Turquie (environ 750 000 réfugiés), l'Irak et l'Egypte (respectivement 250 000 et 150 000

réfugiés). Des Syriens en plus petit nombre sont partis en Libye et dans les pays du Golfe. Par ailleurs, certaines minorités religieuses ont commencé à quitter le pays (les Arméniens d'Alep, Kurdes de Damas, Chrétiens à Damas) pour rejoindre des régions de Syrie sécurisées, ou des lieux de la diaspora en Europe et en Amérique. Les Palestiniens, comme les Arméniens subissent un second exode et tentent de rejoindre le Liban. La majorité des Irakiens ont regagné leur pays qui est pourtant loin d'être stable. L'importance des flux de réfugiés provoquent des tensions politiques dans les pays voisins (Turquie, Liban) et constituent une charge difficile à supporter pour la Jordanie et le Liban (manque d'eau en Jordanie, problème d'accès aux logements et à l'emploi dans ces deux pays). Si la solution des camps a été retenue dans la plupart des pays récepteurs (Turquie, Irak, Jordanie), une bonne partie des réfugiés résident hors camp en Jordanie (les 3/4) et en Irak (les 2/3) ; c'est le cas pour tous au Liban.

L'Europe, la nouvelle destination des réfugiés syriens

Les débuts de l'émigration en Europe remontent aux années 1920, avec l'accueil des réfugiés arméniens quittant les territoires du Mandat français pour la France (Marseille, Lyon, Paris). Entre 1920 et 1930, la France est, en volume, le quatrième pays de destination des émigrés syriens derrière l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay. A partir des années 1960, l'Europe devient une destination courante pour les étudiants syriens qui, bénéficiant de bourses, désirent poursuivre leur formation professionnelle à l'étranger : l'Angleterre, la France et les pays de l'Est sont les plus fréquentés. La guerre qui ravage le pays est à l'origine de l'arrivée croissante de Syriens sur les côtes européennes qui cherchent via Lampedusa ou la frontière Turquie-Grèce à rejoindre le sud de l'Europe. Certains tentent ensuite de transiter par Sangatte pour tenter de gagner l'Angleterre comme les kurdes (dont une partie venait de Syrie) avant le conflit.

Voir Liban, Etats du Golfe, Côte d'Ivoire, Gabon

Bibliographie

HERRERA Janaina, 2012 : « La crise syrienne au prisme latino-américain (Venezuela, Brésil et Argentine) », *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient* (Hypothèses.org), 14 septembre 2012. [En ligne] <http://ifpo.hypothèses.org/4144>

LABAKI Boutros, 1984 : « L'émigration libanaise sous le mandat français », *Hanon*, n° 17, p. 1-22.

NOUSS Ibrahim, 1951 : *La population de la République syrienne, étude démographique et géographique*. Thèse de doctorat, Paris, 619 p.

TRUZZI Oswaldo, 2002 : « Libanais et Syriens au Brésil (1880-1950) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 1, vol. 18, p.

ROUSSEL Cyril, 2011 : *Les Druzes de Syrie. Territoire et mobilité*. Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 263 p. Edition en ligne : <http://ifpo.revues.org/1860>

WINCKLER Onn, 1997 : « Syrian Migration to the Arab Oil-Producing Countries », *Middle Eastern Studies*, vol. 33, n° 1, p. 107-118.